

DE LA PLATE-FORME A LA GROTTTE DES FEES

**Le Journal du Comité de Quartier de Camplanier
N°25 ETE 2010**

SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE

VENDREDI 2 juillet à 18 H 30

Editorial

Cette année encore notre assemblée générale et le repas qui suivra se tiendront sur l'espace des fées de l'impasse de la grotte puisque c'est le seul espace communal qui nous reste dans notre chemin.

La date du 2 juillet a été choisie près de l'été car, n'ayant pas de lieu de rencontre abrité dans le quartier, il nous faut compter avec la météo en espérant cette année encore que le ciel soit avec nous.

Cette année nous avons aussi obtenu la visite de notre quartier par Monsieur Jean Paul FOURNIER Sénateur Maire de Nîmes. Elle se déroulera le lundi 28 juin à partir de 10 heures. Vous pouvez consulter dans la suite de ce journal le programme de cette visite.

Notre Assemblée Générale c'est aussi l'occasion de renouveler les membres du bureau du comité de quartier. A ce sujet nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour venir grossir les rangs du bureau.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux à notre Assemblée Générale du vendredi 2 juillet à 18H30 afin de soutenir l'action de votre Comité de Quartier et, ensuite partager le traditionnel repas qui suivra.

Vous n'oublierez pas bien sûr, à cette occasion de régler votre cotisation 2010. Vous pourrez remarquer dans le bilan de notre trésorier que les subventions se raréfient, la ville de Nîmes nous refusant même cette année toute subvention de fonctionnement.

Nous ne pouvons donc compter que sur vos cotisations pour continuer à exister et défendre les intérêts de tous les habitants de Camplanier.

André CARRIERE
Président

Les membres du bureau 2009 - 2010

André CARRIERE Président	04 66 23 19 61
Jean-Pierre CANCEL Secrétaire	04 66 23 96 48
Jean ESPUNY Trésorier	04 66 62 25 49
Christophe BARRAJA	04 66 68 27 44
Laurent BLUM	04 66 64 76 01
Martine et Daniel DEFOSSEZ	04 66 62 20 73
Mary et Eliette FAUGIER	04 66 62 27 63
Françoise FIROUD	04 66 23 70 90
M. Françoise GAYE	04 66 68 12 40
Christian GIUPPONI	04 66 64 91 03
Claude JOURNEE	04 66 23 08 00
Philippe LEVY	04 66 03 01 39
Isabelle MARTIN	06 62 79 26 41
François MILLET	04 66 64 10 97
Denis REYNAUD	04 66 64 56 77
Maurice TRIAIRE	04 66 64 39 17
José WILLOT	04 66 38 94 13

Nous rappelons que le bureau est démissionnaire dans sa totalité et que cet encart tient lieu d'appel à candidature pour la constitution du nouveau bureau.



*Si vous souhaitez animer une activité ou tout simplement la voir exister dans le quartier, contactez l'un des membres du Comité de Quartier pour que nous en discutons lors d'une réunion du Bureau.
A très bientôt.*

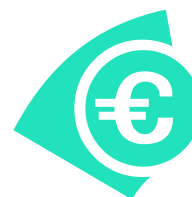
Compte rendu d'activités

Depuis notre dernière assemblée générale du 3 juillet 2009 le bureau s'est réuni régulièrement.

Les principales actions ont été les suivantes :

- 15 juillet 2009 : Visite du quartier par des élus et techniciens. Le journal N° 25 vous a rendu compte des décisions prises au cours de cette visite. Il faut tout de même signaler à ce sujet que cette liste établie par nos soins n'a jamais été validée par la ville de Nîmes.
- Septembre 2009 : décision de participer au recours effectué par les riverains de l'impasse des deux colonnes contre l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile par la société Orange
- 13 février 2010 : Traditionnel loto du quartier dans la salle de la Cigale.
- Participation à toutes les réunions du Conseil de Quartier Garrigues Ouest. Dans cette instance officielle nous avons obtenu la réfection du jeu d'enfants de l'espace des fées et la pose de plots olophanes entre l'impasse du Sureau et le chemin Puech du Buis.
- Participation aux réunions de l'Union des Comités de Quartier de Nîmes Métropole sur tous les sujets d'actualité : Urbanisme, Contrôle des fosses septiques, Prolifération des antennes de téléphonie mobile, accessibilité du domaine public etc.
- Participation aux réunions du collectif réunissant les usagers de l'assainissement non collectif

Bilan financier



Pour la période de 01 juin 2009 au 31 mai 2010.

Solde du compte courant au 31 mai 2009 = 2095,23€

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Participation du Comité au repas 2009	442,65		
Orchestre	300,00		
Evénements familiaux du quartier (décès)	90,00	Adhésions	370,00
Journal	170,80	Subvention Mairie	0,00
Assurance quartier	154,45	Subvention Conseil Général	300,00
Cotisation UCQNM	100,00		
Loto	349,49	Loto	486,00
Divers	80,00		
Participation aux frais de recours antenne des 2 colonnes	1016,60	Souscription	785,00
		Déficit	762,99
Total	2703,99	Total	2703,99

Solde du compte courant au 31.05.2009 1518,24€
Solde du compte épargne au 31.05.2009 1621,39€

Le trésorier

La visite du quartier par Monsieur le Sénateur Maire le 28 juin 2010

Le rendez vous initial est prévu à 10 heures au droit du virage près du cimetière protestant.

Nous visiterons successivement :

- La partie du chemin de Camplanier aboutissant sur la route de Sauve avant le feu rouge (problèmes hydrauliques et de stationnement)
- La partie haute du chemin afin d'essayer de régler les problèmes de circulations qui surviennent suite à la pose de ralentisseurs dans le chemin bas
- Le carrefour du chemin avec la N 106 (amélioration de l'environnement)

Nous ajouterons aussi notre demande de création d'un terrain de boules et toutes les questions que pourront poser les riverains tout au long du trajet qui se fera en grande partie à pied.

N'hésitez pas à venir parler avec notre Maire, nous n'avons pas si souvent que ça l'occasion de le faire

Quelques infos sur la vie du quartier

- **L'antenne de l'impasse des deux colonnes**

Depuis l'apparition en juillet 2009 du panneau autorisant l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile par Orange aucun chantier n'est été observé par les riverains. Toutefois la demande de travaux existe toujours en mairie.

Nous devons donc rester toujours très vigilants.

Le recours déposé auprès du Tribunal Administratif par vingt riverains de l'impasse et le Comité de Quartier n'a pas encore été examiné mais cela ne devrait normalement pas tarder (le délai normal est d'environ un an)

On peut constater que la souscription que nous avons engagé a permis d'équilibrer en grande partie (mais pas tout à fait !) la facture de l'avocat.

- **Les contrôles des fosses septiques**

Depuis maintenant un an les contrôles de nos fosses septiques est effectué par deux techniciens de la SAUR pour le compte du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif de l'agglomération Nîmes-métropole)

Il semblerait que peu de problèmes aient été soulevés.

Toutefois le Comité de Quartier souhaiterait connaître les installations qui ont eu obtenu une note supérieure à 10, c'est-à-dire qui nécessiteront une réhabilitation.

En effet le Comité de Camplanier fait partie du Collectif de Comités qui s'est constitué pour dialoguer avec le SPANC et obtenir de meilleures conditions. Nous essayons actuellement de connaître les subventions qui pourront être accordées pour les réhabilitations.

En attendant nous vous conseillons de n'entreprendre aucun travaux, même s'ils vous sont demandés, la campagne de contrôle ne se terminant qu'en 2012, les conditions de réhabilitations seront alors mieux connues.

- Et pour ceux qui en douteraient, nous vous signalons que l'entreprise située de l'autre coté de la 106 continue à réparer les tondeuses et autre machines de jardin

SOIREE DU 2 juillet 2010



Programme de la soirée qui se déroulera sur l'espace des fées,
impasse de la grotte:

18H 30.....Assemblée Générale.
Suivi d'un échange avec les élus présents.

20H 00.....Apéritif offert à tous.

20H 30.....Repas canadien.

MA CABANE.....

Cette année encore et à la demande générale, la formule dite "Repas Canadien" a été retenue pour les agapes annuelles de notre comité.

Nous pouvons vous rappeler ici avec précision, pour ceux qui l'ignorerait encore, **les règles fort simples de cette formule qui s'apparente au repas dit « tiré du sac »** : Chaque convive apporte un plat surprise, salé ou sucré, non pas uniquement pour lui mais pour quatre personnes environ. Ces plats étant mis à la disposition de tous les participants, chacun peut ainsi découvrir et goûter les spécialités des autres et tâter de leur talent culinaire souvent injustement méconnu.

Mais, pour ceux qui hésiteraient à mettre sur la place publique leur talent ils peuvent se contenter d'apporter une bouteille de Cartagène « maison » sortie tout droit de leur capitelle !

Le Comité fournit le pain, l'eau et le vin. Il y aura bien entendu quelques couverts à disposition, et aussi pour renouveler l'expérience des années passées le Comité fournira aussi quelques huîtres bien fraîches en provenance directe de l'étang de Thau.

Pour les personnes qui ne pourraient assister à l'assemblée générale, nous les invitons à prendre ou à renouveler leur adhésion en renvoyant ce papillon à l'un des membres du Bureau.

NOM..... **PRENOM**.....

Adresse.....

Adresse Mail **Signature**.....

Ci-joint, un chèque de 10€. (Libellé à l'ordre du comité de quartier de Camplanier).

Édité avec l'aide de